

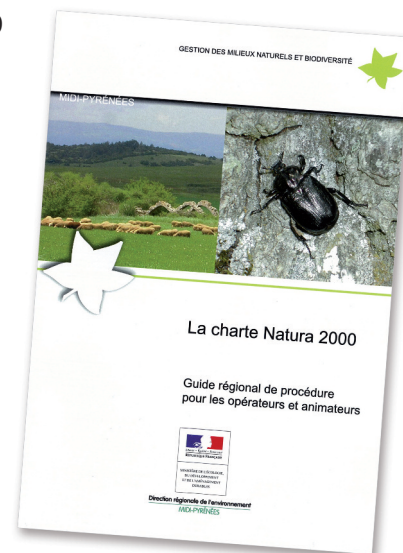
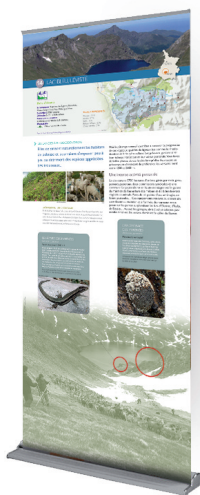
Rappel...**La Charte Natura 2000**

Établie pour chaque site, la Charte Natura 2000 contient des engagements de gestion courante et durable des espaces. Son objectif est la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire recensés durant la phase d'élaboration du Docob. Ce document contribue à la poursuite et au développement de pratiques favorables à la conservation du site.

Tous les propriétaires des parcelles incluses dans le site Natura 2000 "Lac Bleu-Léviste" peuvent adhérer à cette Charte, pour une durée de 5 ans. La signature de cette Charte ouvre droit à des avantages fiscaux tels que l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Cette exonération prend alors effet à partir de l'année 2013 pour les Chartes signées avant le 31 décembre 2012. Si vous êtes intéressés, contactez l'animateur dont vous trouverez les coordonnées ci-après.

Pour rester en contact...

Rose-Marie GRENOUILLET
Chargée de mission Natura 2000
Mairie de Geu 05 62 42 03 27
n2000_lacbleu@orange.fr

**Pour en savoir plus...****Une exposition itinérante sur Natura 2000 en Vallées des Gaves**

Une présentation de tous les sites Natura 2000 présents en Vallées des Gaves est disponible sous la forme de panneaux d'information transportables. En support pédagogique ou à titre d'information, vous pouvez accueillir cette exposition qui compte également des informations plus générales : sept panneaux thématiques sur les principales caractéristiques du territoire (le pastoralisme, la faune, la flore, l'eau...) et un panneau pour chacun des 14 sites Natura 2000 (21 panneaux au total).

Pour tout renseignement complémentaire ou réservation, vous pouvez contacter le SMDRA - Hélène TINET, tél : 05 62 42 64 98 / mail : natura2000@smdra.fr ou l'animatrice du site "Lac Bleu - Léviste", Rose-Marie GRENOUILLET dont vous trouverez les coordonnées dans la rubrique "Pour rester en contact...".



(photo SMDRA)



un site Natura 2000...

Lac Bleu, Léviste

Bulletin d'information locale

novembre 2012 n° 4



Mesdames, messieurs,

Il est temps de revenir communiquer malgré les difficultés, les changements d'opérateur. Ne voulant pas tomber dans la morosité, et grâce à ce lien qui est notre bulletin d'information, il m'apparaît opportun de se remobiliser. Profitons pour cela de ces époques préférentielles d'automne et d'hiver. Nous allons tout d'abord nous réunir dans le cadre d'une soirée du comité de pilotage, et ce en sillonnant comme à l'accoutumé une des communes administratives du territoire du site. Nous remercions à cet effet la ville de Bagnères-de-Bigorre.

En période de forte crise, inévitablement, et ce malgré notre volonté initiale, les avancées de nos projets communs ont été impactés. Cependant, bienheureusement le travail d'animation continu. Il se fait notamment par l'intermédiaire de Rose-Marie Grenouillet qui a pris le relais de notre ami Vincent Pontois. Lors de notre dernière réunion à Vizos, nous avons eu plaisir à l'accueillir, et dès lors, la remercier vivement de son implication et de son accompagne-

ment technique sachant qu'elle partage son temps de travail sur deux autres sites.

Au niveau de l'organisation administrative, la commission syndicale du Houscau assure en régie les charges de fonctionnement avec le relais des services de l'État et ceci dans un souci d'économie. Au-delà de cette situation d'inquiétude conjoncturelle, j'attire l'attention bienveillante à ce que tout le travail de mobilisation, de sensibilisation, d'appropriation sur nos territoires ne se transforme qu'en une simple zone de contraintes. C'est bien grâce aux femmes et aux hommes qui m'ont apportés leur soutien que notre site Natura "Lac Bleu - Léviste" a son existence et l'a rendu dynamique. C'est en cela qu'il est de mon devoir de vigilance que les moyens soient donnés sur nos sites en continuant les projets entrepris par les acteurs que sont nos populations afin d'éviter la démobilité ainsi créant le doute après l'implication. Il y va des enjeux environnementaux.

Encore merci à vous tous de votre soutien dans notre mission.

Jean-Claude CASTÉROT,
Président du Comité de Pilotage



▲ Euprocte (C. DAQUO)

▼ La cabane de Mourède
(photo A. SALLET, GIP-CRPGE)

Lac Bleu - Léviste

Un site Natura 2000 au cœur de sa phase "Action"



L'un des ponts permettant l'accès au Lac Bleu a été extrêmement endommagé par les intempéries hivernales. (photo A. CIPHERE, GIP-CRPGE)

Gypaète (photo L. NÉDELEC, Parc national des Pyrénées)



La passerelle du Chiroulet

L'hiver 2011, une des passerelles du Chiroulet a subi les affres du climat, victime d'au moins une avalanche. Pour les randonneurs, un pont de singe a été mis en place pour assurer la sécurité de la montée vers le Lac bleu. Cependant, ce passage dessert également les estives du site. Il est donc indispensable de remettre en état cette passerelle qui permet aux troupeaux de transhumer.

Ce projet de reconstruction doit faire face à différentes contraintes. D'un point de vue environnemental le projet se situe dans une zone de reproduction du Gypaète Barbu. En France, l'espèce est inscrite sur la Liste Rouge révisée de la faune dans la catégorie "En danger" (UICN France, 2008). Il est donc nécessaire de respecter les périodes de nidification. D'un côté technique, le matériel nécessaire à la reconstruction doit être hélicoptéré, considérant les caractéristiques d'accès au site.

Un travail préparatoire est en cours avec les différents partenaires du projet. Une demande de financement dans le cadre de l'amélioration pastorale devrait être réalisée cet hiver.

Les gestionnaires du site veilleront à ce que toutes les contraintes soient prises en compte afin de réaliser cette rénovation dans les meilleures conditions et permettre la réouverture du passage aux troupeaux pour l'été prochain.

La cabane de Chèze est exploitée

L'été 2008 a été celui des grands travaux pour le Plaà de Chèze qui s'est vu équipé d'une nouvelle cabane en lieu et place des ruines existantes. Mise en service l'année suivante, le berger a profité dès l'été 2009 de ce nouvel équipement dont le GIP-CRPGE a réalisé une plaquette d'information. Des équipements complémentaires pourraient venir agrémenter le confort de la cabane (panneau photovoltaïque, installation sanitaire...).

Cette construction représente une étape supplémentaire dans le parcours qui conduit au retour des troupeaux sur la montagne du Plaà dans de bonne condition. La démarche est engagée depuis 2004. Après un diagnostic pastoral, la création du groupement pastoral d'Artzain et la signature d'un contrat d'agriculture durable, l'équipement de l'estive commence dès 2007 avec l'installation d'un parc de tri. Ainsi tous les ans depuis 2006 cette estive enclavée est pâturée, avec de plus en plus de confort pour le berger.



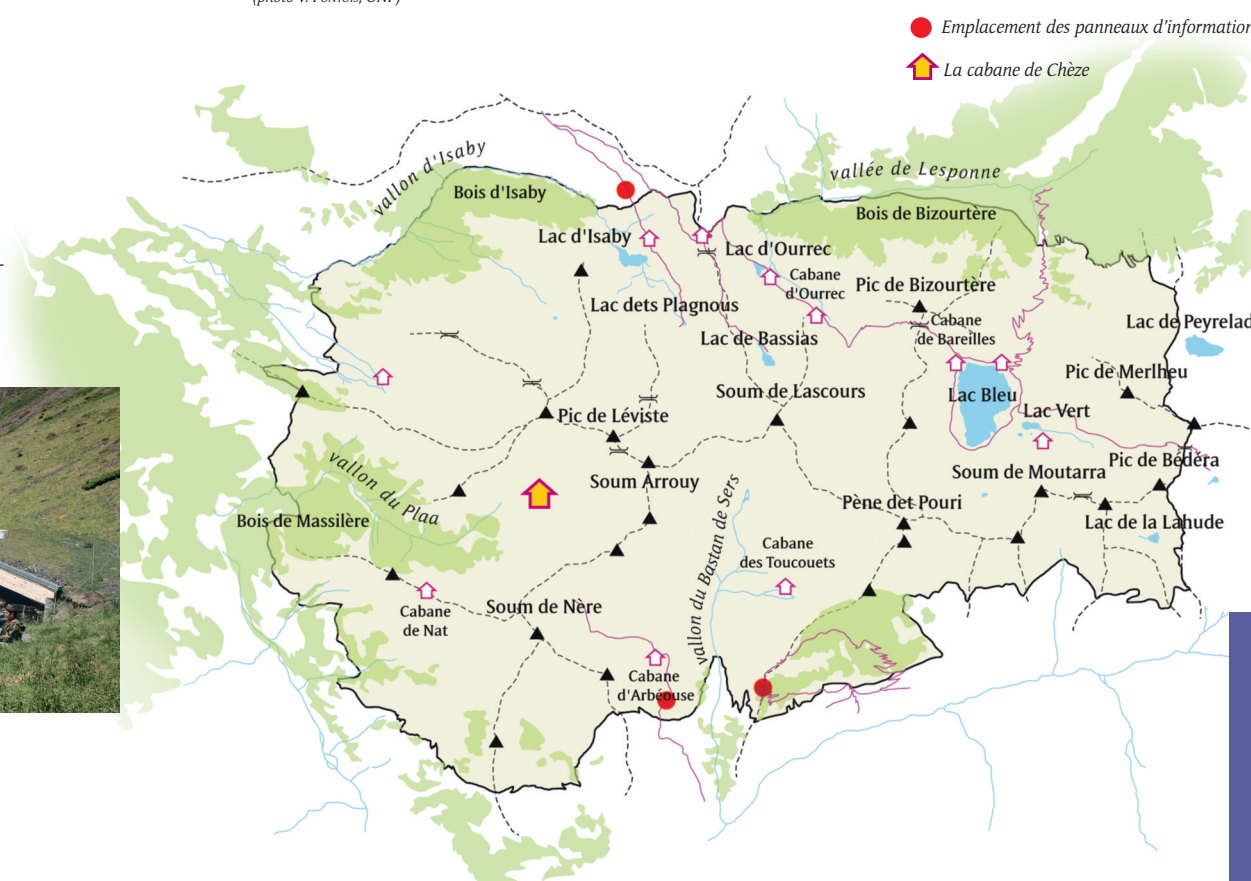
Inauguration de la cabane de Chèze (photo V. PONTIS, ONF)



Panneau d'accueil au départ du sentier du Lac d'Isaby (photo V. PONTIS, ONF)

Une information aux principales entrées du site

Des panneaux d'information ont été installés en 2010 en 3 lieux : Hautacam (sentier du Lac d'Isaby) et Sers (Vallon du Bastan et sur le sentier de la montagne fleurie). Quatre autres panneaux sont en préparation, pour les secteurs du Chiroulet, Chèze, Saligos et Villelongue. L'objectif de ces panneaux est d'informer les usagers, notamment les randonneurs, sur le patrimoine qu'il traverse, qu'il soit naturel ou lié aux activités humaines.



Des mesures agro-environnementales sur Chèze et Villelongue

L'activité pastorale est soutenue sur ces estives avec un double objectif, de pérenniser l'activité pastorale sur le quartier, et de contenir la fermeture du milieu voire rouvrir certains secteurs. Pour Chèze, l'estive offre un bon potentiel fourrager avec des secteurs à forte valeur pastorale mais aussi des secteurs de landes, sur lesquels un pâturage serré peut contribuer à inverser la dynamique de fermeture. À Villelongue, le but est plus spécifiquement de pérenniser la gestion du territoire menée actuellement et de contenir la dynamique des ligneux.

Les premiers suivis de l'impact des troupeaux ont démarré en 2012, mais après seulement une année, il est encore trop tôt pour se prononcer sur la reconquête des espaces en voie de fermeture. Le conservatoire botanique national Pyrénées-Midi-Pyrénées analyse le point de vue naturaliste et le GIP-CRPGE apprécie l'impact d'un point de vue pastoral. Les premiers résultats vous seront présentés dans un prochain Bulletin d'information.

Transhumance au Lac Bleu (photo CRPGE)

Un peu de vocabulaire...

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES : Les mesures agro-environnementales permettent de rémunérer les agriculteurs qui s'engagent volontairement à préserver l'environnement et à entretenir l'espace rural. En effet, les agriculteurs s'engagent, pour une période minimale de cinq ans, à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement allant au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires et les pertes de revenus résultant de l'adoption de ces pratiques, prévues dans le cadre de contrats agro-environnementaux.

Source : page "Agriculture et Développement rural" du site internet de la Commission européenne.